



PRANGINS

le journal des autorités

INFO



Photo Thomas Jantscher: Le restaurant scolaire.



ÉDITORIAL

Une cantine pour tous à prix unique

Dominique-Ella Christin

Municipale pilote du projet de construction de bâtiments sur le site scolaire de la Combe, incluant une cantine.

Les Pranginois ont plébiscité l'introduction de la journée continue de l'écolier en votation cantonale.

Vous avez ainsi envoyé un signal clair: le souhait que vos enfants puissent rester à l'école à la pause de midi. La Municipalité s'est mise à l'ouvrage afin de répondre à cette attente et d'améliorer la qualité de vie des élèves tout en facilitant la vie des familles.

Les infrastructures que nous venons d'inaugurer sur le site scolaire de la Combe concrétisent cette volonté politique (lire en pages 2 et 3). Un nouveau bâtiment abritant un restaurant scolaire, une salle d'animation parascolaire et

un bâtiment entièrement rénové, comprenant notamment une magnifique bibliothèque, permettent à notre commune d'offrir à vos enfants un accueil de qualité à la pause de midi à des conditions attractives.

La Municipalité souhaitait avant tout que chaque enfant ait la possibilité de manger au sein de son école, sans devoir s'inscrire sur une liste d'attente, ni répondre à des critères d'attribution discriminatoires (par exemple la nécessité que les deux parents travaillent). Ainsi, la cantine scolaire a été conçue pour pouvoir proposer deux services afin d'accueillir potentiellement l'ensemble des 180 élèves pranginois âgés de 8 à 12 ans.

Par ailleurs, pour la Municipalité, l'accueil à la pause de midi fait partie intégrante d'une journée continue de l'écolier, qui implique des horaires «bloc». Il n'a donc pas à être facturé en fonction du revenu des familles.

Elle a donc choisi une politique tarifaire forfaitaire: un prix unique de 10 francs pour le repas et l'encadrement est appliqué pour tous. En cas de besoin avéré, une aide financière peut être accordée.

Aujourd'hui, tous vos enfants peuvent accéder aux bénéfices d'intégration et de socialisation que représentent les moments partagés lors de la pause-repas à midi. La Municipalité est heureuse d'avoir ainsi répondu à vos attentes.



Prangins a inauguré ses bâtiments pour les familles

SITE DE LA COMBE – La Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite était à Prangins, le 21 avril, pour couper le ruban des nouvelles infrastructures qui comprennent notamment un restaurant scolaire, une salle parascolaire et une bibliothèque.



Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat vaudois, coupe le ruban, en compagnie de Jean-Pierre Dériaz, Préfet de Nyon, Dominique-Ella Christin, Municipale de l'Urbanisme et de l'environnement, pilote du projet de construction, et François Bryand, Syndic.

La Présidente du Conseil communal, Clotilde Vulliemin, Antoine Pasche, Milca Pasche et Annelise Bettems devant le bâtiment rénové (de g. à d.).



Alice Durngat Levi, Municipale des Affaires sociales et population, sécurité et enfance (à g.), sa cheffe de service Donatella Orzan (à d.) et Stéphanie Schmutz Municipale à Nyon.



Philippe Guillod, Directeur de l'Etablissement primaire de Nyon Roche-Combe.



Katia et Giorgio Carnevale-Arella avec leurs enfants Loïc et Jayana.



Ambiance dans la salle d'animation, qui propose des activités ludiques et un espace plus calme.



Le nouveau bâtiment comprend une salle d'animation au rez inférieur, un restaurant scolaire au rez supérieur et des salles parascolaires au 1^{er} étage.

Kids Event proposait une série d'animations. Ici, Gavroche confectionne un ballon pour Mia Underhill, 6 ans.



Photos : Michel Perret



Les enfants de Prangins bouquinent

FAMILLES – La nouvelle bibliothèque scolaire, qui a ouvert ses portes en octobre dernier, ne cesse d'élargir son offre.



Le bâtiment de 1868 rénové abrite des locaux PPLS et la bibliothèque.

«Oh! Déjà». Ces deux mots résonnent dans le cadre feutré de la nouvelle bibliothèque de la Combe lorsque la surveillante des lieux, Antoinette Bartoli, prévient les enfants que la cloche va sonner et qu'ils vont devoir sortir le nez de leur bouquin.

«Petit à petit et en fonction des besoins, nous souhaitons étendre et diversifier l'offre parascolaire pour permettre la journée continue de l'écolier.»



Alice Durnat Levi,
Municipale des Affaires
sociales et population,
sécurité et enfance

Depuis son ouverture, en octobre dernier, la bibliothèque n'accueille pas seulement les classes de l'Établissement primaire de Roche-Combe qui viennent avec leurs professeurs. Elle est aussi accessible durant la pause de midi, dans le cadre de l'accueil parascolaire.

Ainsi, les élèves de la 5^e à la 8^e année peuvent y venir librement. Ils ont la possibilité de lire et emprunter des livres ou des DVD, de consulter des documents et des revues, de travailler ou simplement s'offrir un moment de détente. Une fois par semaine, une activité est proposée aux écoliers dans cet espace d'évasion par la lecture, qui offre une capacité d'accueil d'environ 22 à 25 personnes à la fois.

Antoinette Bartoli,
aide-bibliothécaire, accueille les
élèves durant la pause de midi.



Antoinette Bartoli constate un intérêt certain des jeunes pour ce lieu calme et serein. Le moment qu'elle préfère? «Lorsque la salle est bien remplie avec des élèves lisant paisiblement ou d'autres partageant entre eux des instants de complicité, mais tous absorbés par ce qu'ils font, répond l'aide-bibliothécaire. Il en découle une atmosphère légère, studieuse également, et un climat propice à l'épanouissement de chacun.»

L'offre proposée va encore être élargie dès la rentrée. A partir du 30 août, la bibliothèque sera ouverte tous les vendredis après-midis après l'école. Et la Municipalité de Prangins a d'ores et déjà décidé d'offrir un second jour d'ouverture en cas de succès.

Une longue histoire scolaire

Les écoliers de Prangins marchent dans les pas de leurs ancêtres lorsqu'ils prennent le chemin de leur nouvelle bibliothèque sur le site de la Combe. Cinq générations plus tôt, d'autres enfants usaient leurs culottes courtes sur les bancs de cette ancienne école communale construite en 1868, qui est placée sous la protection des monuments historiques en classe 3.

Ce premier bâtiment scolaire répondait aux besoins d'une population de 400 habitants et avait coûté 40'000 francs avec un subside de 2'000 francs de l'Etat et un don de 300 francs du Prince Jérôme Napoléon qui résidait à Prangins.

Une salle d'études pour les jeunes Pranginois

L'histoire ne dit pas encore s'ils passeront leurs examens haut la main.

Mais depuis le mois d'avril, un groupe d'étudiants dispose d'une salle toute neuve pour réviser sur le site scolaire de la Combe. Ils sont les premiers utilisateurs des espaces situés au-dessus du restaurant scolaire et conçus pour accueillir des classes quand la progression démographique l'exigera.

En attendant, la Municipalité a souhaité les mettre à disposition des Pranginois. Informations et contact: simon.muller@unil.ch

Café Seniors autour de la sécurité

Les seniors sont invités à une après-midi d'échanges. Le thème de la sécurité sera mis en exergue. Cambriolage, vol à l'astuce, cybercriminalité: la Police Nyon Région rappellera quelques mesures préventives. Cette séance d'information et de discussion sera précédée d'un moment de convivialité autour d'un goûter.

Elle aura lieu à la salle du Conseil communal, Maison de Commune, le 18 septembre à 16h00. Inscriptions: greffe@prangins.ch ou 022 994 31 27.

Sondage et accueil de jour

La Loi sur l'accueil de jour des enfants, révisée en 2017, oblige les communes à offrir un accueil de jour pour les écoliers, selon des modalités adaptées à leur âge.

Afin de répondre à ces obligations et compléter ses prestations actuelles, la Municipalité a envoyé un sondage à tous les parents mi-juin pour connaître leurs besoins et ceux de leurs enfants. L'offre sera adaptée en conséquence.



Prangins s'enflamme pour les 20 ans du Musée national

CULTURE – La Commune et l'Union des sociétés locales, en lien avec la direction du Château, se préparent à accueillir des milliers de visiteurs le 29 septembre. Une avant-première du spectacle *Fleurs de feu* a eu lieu en mai.



Cette année, la Fête au Village de Prangins aura une tonalité particulière.

Reportée au 29 septembre, elle servira d'écrin au 20^e anniversaire du Musée national suisse – Château de Prangins. C'est en effet en 1998 qu'a été inauguré le siège romand du Musée national suisse dans l'ancienne demeure du Baron Guiguer, offrant ainsi une seconde vie à cette bâtisse que les cantons de Vaud et Genève ont achetée pour l'offrir à la Confédération en 1975.

Ce projet, mûri sur plus de deux décennies, a été une chance pour Prangins. «Il a sauvé ce château, symbole de l'histoire de la commune, qui attendait sa rénovation, rappelle le Syndic François Bryand. Et une fois qu'il a abrité un musée et son jardin potager historique, cela a positionné Prangins sur la carte touristique.» Avec quelque 55'000 visiteurs en 2017, le Château représente un site clé pour le tourisme régional et une source de dynamisme pour les restaurants et commerces locaux.

Le 29 septembre, ce sont entre 5'000 et 10'000 personnes qui sont attendues à Prangins pour le 20^e anniversaire. L'Union des sociétés locales et la Commune s'associent pour accueillir les hôtes d'ici et d'ailleurs et leur proposer toutes sortes d'animations: espace pour enfants, DJ, stands de nourriture et vide-grenier, par exemple. Dès midi, la place centrale battra au rythme de la Fête au Village qui s'étendra, le soir, au parking des Fossés, où sera installée une tente de 1000 places gérée par l'USL.

Le 26 mai, les Pranginois ont pu avoir un avant-goût du spectacle lumineux qui sera proposé le 29 septembre.



«Cet anniversaire nous donne l'opportunité de renforcer la cohabitation harmonieuse qui nous lie à la Confédération.»



François Bryand,
Syndic

Ce week-end commémoratif s'achèvera, le dimanche, avec le traditionnel Déjeuner sur l'herbe en tenues d'époque, organisé par le Musée, qui jouera sur trois siècles d'histoire pour sa 10^e édition.

Participer à l'illumination

Le 26 mai, le centre de Prangins s'est illuminé de motifs floraux, allumés par des volontaires sous la direction de l'artiste Muma. Un avant-goût du spectacle «Fleurs de feu» qu'il orchestre le 29 septembre.

Le jour J, plus de 500 personnes sont attendues pour allumer les 50'000 bougies d'une performance lumineuse inspirée des toiles de coton imprimées appelées «indiennes», qui sont au cœur de l'exposition actuelle.

Les inscriptions sont déjà nombreuses, mais Muma n'entend pour l'instant pas donner de limite. Dès 7 ans, tout le monde est bienvenu pour participer à cette œuvre collective. Les volontaires sont attendus entre 17h45 et minuit, avec la possibilité de partir dès 19h40 pour les plus jeunes et les plus âgés. Une répétition générale aura lieu le 22 septembre de 16h00 à 17h30.

Inscriptions: www.fleursdefeu.ch
ou 022 994 88 67 (mardis et jeudis).



Une balade dans les pas du baron Guiguer

PATRIMOINE – Les 1^{er} et 2 septembre prochains, les communes de Prangins et Gland, associées au Musée national suisse - Château de Prangins, inaugureront un sentier pédestre historique.



«C'est une belle idée de collaborer avec Gland pour marcher dans les pas du baron et effacer les frontières communales d'aujourd'hui qui n'existaient pas à son époque.»



Igor Diakoff,
Municipal de l'Architecture
et bâtiments, informatique,
culture

Archives communales
de Prangins et
collection privée.
© Musée national suisse.
Photo Claude Bormand.

Laissez-vous entraîner au début de l'été 1772. Le baron Louis-François Guiguer, Seigneur de Prangins vous emmène sur ses terres: «Promenade en bateau. [...] Bains. La prudence nous ramène à la rade devant la maison Derefin à Promenthoux, où nous eûmes le spectacle de la tempête; et si nous étions en humeur poétique nous aurions bien de quoi peindre».

Depuis le mois de septembre, il sera possible de se promener ainsi dans l'histoire, entre Prangins et Gland, le long d'un sentier balisé de 12 kilomètres mettant en lumière des sites remarquables et parfois méconnus. Inspirée notamment par le journal de Louis-François Guiguer, qui livre un témoignage de la vie quotidienne d'un seigneur à la fin de l'Ancien Régime, la balade conduit du Château de Prangins jusqu'à La Lignière.

Tout en suivant le fil déroulé par le baron du XVIII^e siècle, le sentier dédié au patrimoine s'évade dans d'autres époques. Parcourant plus de trois siècles d'histoire, il invite par exemple à découvrir la vie du grand couturier

parisien Worth, ou celle du Dr Forel, disciple de Freud, mais également le quotidien des paysans et communiens de Gland et celle des soldats mobilisés dans les fortins du sentier des Toblerones. En collaboration avec le Musée national - Château de Prangins, les communes de Prangins et Gland se sont associées pour développer ce projet et en partager les coûts, évalués à 135'000 francs.

Tout au long de ce cheminement, une signalétique rappelant le Chemin des Lumières du Château de Prangins, détaillera chaque étape et renverra à un site internet qui offrira des informations historiques supplémentaires et des renseignements pratiques. D'autres développements, comme des fascicules pédagogiques et une application mobile, sont d'ores et déjà prévus.

Rendez-vous est pris les 1^{er} et 2 septembre pour débiter cette balade dans l'histoire de notre région. Le parcours détaillé et le programme complet de l'inauguration seront bientôt dévoilés sur le site www.sentierhistoriquelacote.ch.

Un itinéraire en dix étapes

Dix étapes jalonnent ce sentier, accessible en plusieurs points par les transports publics. De son point de départ, au Château de Prangins, il mène à Sadex-Les Abériaux et son site palafitte (classé à l'UNESCO), poursuit vers Promenthoux, du nom de la noble famille qui y vivait au 13^{ème} siècle, pour filer au Golf Impérial, ancien domaine de la Bergerie, où certains membres de la famille Napoléon se sont réfugiés en 1814.

Il remonte alors par le sentier des Toblerones aux Avouillons, une métairie construite selon la volonté de la baronne Guiguer, avant de rejoindre le vieux bourg de Gland, place d'échanges et de règlement des litiges, puis Montoly, avec ses grands espaces de culture.

Le parcours prend fin à La Lignière, maison d'origine du régisseur du baron Guiguer, lieu de villégiature de Voltaire, devenue une école d'infirmières puis la clinique actuelle.

Les baigneurs et les paddles cohabiteront à la plage

LOISIRS – Les planches sont désormais autorisées à Promenthoux. Des mesures ont été prises par la Municipalité pour garantir la sécurité de tous les usagers.

Les adeptes de paddle ont désormais leur place à la plage de Prangins. Soucieuse de favoriser une bonne cohabitation avec les autres usagers du bord du lac, la Municipalité de Prangins a décidé de réaliser des aménagements spécifiques pour ces planches, qui étaient jusqu'alors interdites d'accès sans base légale suffisante. Les paddles n'étant pas considérés comme des bateaux, ils ont accès à la plage et à la zone de baignade.

situé à un endroit principalement utilisé par les habitués. La bouée au large a été déplacée de 6 mètres en direction de Nyon et une bouée supplémentaire a été posée.

De plus, un rack pour entreposer les paddles a été installé sur le terre-plein. Il est demandé aux usagers d'y parquer leur embarcation, afin de laisser les zones vertes à disposition des baigneurs, et de ne pas naviguer dans la

zone de baignade. Les personnes présentes à la caisse seront attentives au respect de cette organisation.

La Municipalité espère que ces nouvelles dispositions offriront un cadre convivial et sécurisant à tous les usagers. Ce d'autant plus qu'il était jusqu'ici difficile de faire respecter l'interdiction de paddle qui avait cours par le passé.

«Par souci du bien-être des baigneurs, enfants surtout, nous avons trouvé une solution pour garantir la sécurité».



Denys Chevalier,
Municipal des Travaux publics,
voirie et espaces verts,
mobilité

Afin de garantir la sécurité des baigneurs, en particulier des enfants, les Services communaux ont aménagé un chenal sur la partie gauche de la plage. Il permet aux paddles d'arriver et repartir dans un couloir spécifique



Les paddles doivent être parqués sur le rack.

La Municipalité reprendra la gestion de la plage et de sa buvette

ACCORD – La Société de développement de Prangins continuera de gérer les lieux jusqu'à la fin de l'année 2020, avant que la Commune ne reprenne la main.

La Municipalité et la Société de développement de Prangins (SDP) ont trouvé un accord pour régler leur conflit concernant la gestion de la plage et de la buvette de Promenthoux.

La Municipalité de Prangins avait en effet décidé de résilier le bail à loyer et la convention relatifs à la gestion de la plage et de la buvette de Promenthoux par la Société de développement de Prangins, pour fin 2018, afin de reprendre la maîtrise d'un lieu important du patrimoine communal. Exploitante historique des lieux, celle-ci contestait la résiliation.

Les deux parties ont désormais trouvé un accord. La Municipalité a consenti une prolongation de deux ans à la Société de développement de Prangins.

De son côté, cette dernière s'est engagée à quitter l'ensemble de la plage le 31 décembre 2020 au plus tard et, en sa qualité de locataire, à ne pas s'opposer, d'ici là, aux projets de la Commune en matière d'aménagement de la plage et de la buvette.

Cette échéance ne remet pas en question la mission de la SDP au service de la population, notamment son activité en matière d'animation du village et de soutien aux manifestations locales. Sans contester les mérites de cette association, la Municipalité souhaite mener une réflexion qui doit permettre d'élaborer un



concept d'exploitation et de mettre en valeur cet endroit privilégié, en l'inscrivant dans une politique globale de gestion des lieux de restauration et autres espaces publics communaux.



Le vandalisme a coûté à la Commune plus de 14'000 francs en 2017

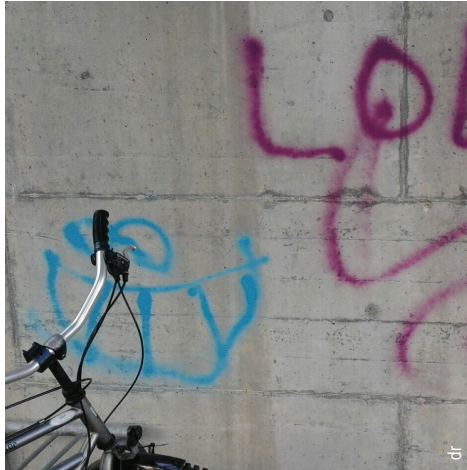
INCIVILITÉS – Les infrastructures de Prangins subissent chaque année des déprédations qui coûtent des dizaines de milliers de francs de réparation.

Un banc public brûlé, l'horloge du collège de la Combe brisée, la piste en tartan des Morettes saccagée, des tags griffonnés sur des bâtiments publics. Voilà un petit aperçu des actes de vandalisme qui ont touché le patrimoine de Prangins depuis le début de l'année 2017. Cela a un coût: l'an dernier, une somme de plus de 14'000 francs a été consacrée à la remise en état d'objets touchés par des déprédations. Ce montant s'élevait à près de 22'000 francs en 2015 et quelque 2'500 francs en 2016. Des sommes qui ne tiennent pas compte des heures consacrées par les employés communaux pour lutter contre ce vandalisme: les bancs, par exemple, sont entretenus par le personnel de la voirie, qui dispose d'un atelier de menuiserie dans ses locaux.

Pour 2018, la facture s'annonce d'ores et déjà salée. Des travaux viennent d'être réalisés pour effacer les graffitis sous le pont CFF de la rue de la Gare et poser une couche de protection sur la surface. En ce qui concerne les tags réalisés sur les murs anti-bruit en bordure de la ligne de chemins de fer, la Municipalité s'est approchée des CFF, propriétaires des lieux, afin de leur demander de réparer le dommage. Sans succès. «Il convient de tolérer ce phénomène social qualifié de culturel ou de moyen d'expression urbaine», précise la réponse.

Mais la lutte contre le vandalisme reste un défi pour les Autorités communales. La pose de caméras, qui vise à faciliter la recherche des auteurs, serait-elle un moyen supplémentaire pour lutter contre le phénomène?

Pour l'heure, l'action de prévention et de proximité de la police a déjà permis de réduire considérablement le nombre d'incivilités et dommages à la propriété depuis 2014.



La police effectue de manière régulière des patrouilles à pied en intensifiant la présence lorsqu'un site est connu pour être sensible. Sur le site des Morettes par exemple, une opération Moretto de présence, de prévention et d'information, aux abords de l'été, a donné de bons résultats.

EN BREF

Repair Café à Prangins

La Commune soutient des initiatives de Demain La Côte.

Des cafés réparations seront régulièrement organisés dans la commune. Ouvrez l'œil ! Un premier a eu lieu le 25 mars 2018, un deuxième le 16 juin «Apprends à réparer ton vélo». Un grand merci aux réparateurs et organisateurs bénévoles pour ce moment à la fois convivial et d'échange, et cette action contre le gaspillage.

Coup de neuf pour Publibike

Le réseau de vélos en libre-service de la Côte a fait peau neuve. Les travaux qui ont débuté au mois de mai sur les 12 stations ont permis de proposer aux usagers une nouvelle génération de PubliBike. Parmi les nouveautés, 130 vélos neufs (dont 65 électriques) ou la possibilité de faire des arrêts intermédiaires grâce à des cadenas directement intégrés. Il est désormais possible d'accéder aux vélos avec le SwissPass ou la nouvelle application PubliBike, qui indique à tout moment le nombre de cycles disponibles à chaque station.

Subventions vertes

Le programme «Agir ensemble pour le climat» a connu un coup d'accélérateur en mars 2017, avec la création d'un fonds communal et le développement de nouvelles subventions. La Commune met 180'000 francs par an à disposition des Pranginois pour leurs projets visant à réduire les émissions de CO2.

Parmi les aides proposées: des subsides pour l'achat d'un scooter électrique, d'appareils électroménagers efficaces ou d'un abonnement aux transports publics et à Mobility. Des montants sont encore disponibles pour 2018. Détails sur: www.prangins.ch.

Echos des dernières séances du Conseil communal

COMMUNICATION – La présidente du Conseil communal, Clotilde Vulliemin, évoque les dernières décisions prises par les élus et les élues du village.

Chères citoyennes, chers citoyens de Prangins, depuis la dernière parution de «Prangins Info», votre Conseil s'est réuni à 3 reprises: les 13 décembre 2017, 28 février 2018 et 28 mars 2018.

Lors de la séance du 13 décembre 2017, trois préavis ont été traités:

- Le préavis 19/17 demandait un crédit de CHF 170'000.- en vue de travaux de rénovation au Port des Abériaux concernant le terre-plein et les bornes électriques. Il a été accepté par 47 oui et 1 abstention.

- Le préavis 21/17 sollicitait une demande de crédit de CHF 50'000.- pour la création d'un cheminement historique «Sur les terres du baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière à Gland». Il a été accepté par 41 oui, 4 non et 4 abstentions.

- Le préavis 20/17 concernait le budget 2018. Il a fait l'objet de 8 amendements dont 7 ont été acceptés. Les détails du budget communal 2018 tel qu'amendé peuvent être téléchargés sur le site de la Commune. Le budget 2018 a été accepté, tel qu'amendé, par 47 oui et 1 abstention.

- Une motion a été déposée par M. Buccioli, pour «la modification, le cas échéant définition, du périmètre d'urbanisation dans le Plan Directeur Communal de Prangins». Elle a été acceptée par 36 oui, 2 non et 6 abstentions. La Municipalité présentera une étude sur le sujet, d'ici à la fin de l'année.

La séance du 28 février 2018 s'est penchée sur deux préavis:

- Le préavis 22/18 demandait un crédit de CHF 90'000.- pour la réhabilitation des installations MCR (mesure, commande et

régulation) à la station d'épuration (STEP) de Prangins.

Il a été amendé à deux reprises puis accepté à l'unanimité.

- Le préavis 23/18 concernait une demande de crédit de CHF 1'915'000.- pour les mesures d'assainissement du bruit routier et la réfection générale des voiries communales de la route de l'Etraz en traverse de localité, de la rue de la Gare et la route de Bénex-Dessus. La Municipalité a déposé un amendement qui a été accepté, puis le Conseil en a déposé trois dont l'un a été refusé. Après maintes discussions, ce préavis a été accepté par 34 oui, 8 non et 3 abstentions.

M. Fischer a déposé deux interpellations, l'une concernait le dégrilleur de prétraitement de la STEP et l'autre, l'avenir de la STEP. Toutes deux, soutenues par le Conseil ont été déposées.

Dépôt d'une interpellation de M. Auberson sur l'aménagement du carrefour Etraz-Gland, également soutenue par le Conseil.

Quant à la séance du 28 mars, son procès-verbal n'ayant pas encore été approuvé par le Conseil, son compte-rendu sera communiqué lors de la parution du prochain «Prangins Info».

Les résultats du scrutin du 4 mars 2018, pour la commune de Prangins, sont les suivants:

Objet 1 Nouveau régime financier 2021
Oui 1219 - Non 150
Participation: 62,08%

Objet 2 Suppression des redevances Billag
Oui 257 - Non 1180
Participation: 63,76%

Objet 3 Remboursement des soins dentaires
Oui 564 - Non 829
Participation: 62,74%

Je tiens à rappeler que les séances du Conseil Communal sont publiques et ont lieu au 2^e étage de la maison de la Commune. N'hésitez pas à y assister.

Les prochaines auront lieu le 29 juin à 18h00, ainsi que les 27 septembre, 30 octobre et 13 décembre, à 20h00. Vous y êtes les bienvenus.

Bel et bon été à chacune et à chacun d'entre vous.



Les conseillers communaux siègent dans les combles de la Maison de commune.

impresum

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place 2, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: François Bryand **Coordination:** Laure Pingoud **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Route de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur.